

Plan Local d'Urbanisme de PENNE D'AGENAIS

Révision

prescrite par délibération du conseil municipal du 31 mars 2010

Servitudes d'Utilité Publique

Échelle 1 / 20 000

Porter à connaissance

Articles L. 121-2, et R. 121-1 du Code de l'Urbanisme.

- PM1 - Servitudes résultant des plans de préventions des risques naturels prévisibles (gonflement des argiles)
- PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques (obstacles)
- PT1 - Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques (perturbations électro-magnétiques)

T1 - Servitude relative aux chemins de fer

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement



Légende des servitudes d'utilité publique

- A2 - Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation
- A4 - Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau
- AC1 - Monument Historique Inscrit ou classé et périmètre des 500 mètres (AC 1)
- AC2 - Site inscrit
- AC2 - Site classé
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales
- EL3 - Servitude de halage et de marche-pied
- EL7 - Servitude d'alignement
- I3 - Canalisation de Gaz haute pression et zone de Sécurité Gaz
- I4 - Ligne électrique haute tension
- AC2 Site Inscrit Plan d'eau du Boudouyssou
- AC2 Site Classé site du Saut du Boudouyssou
- AC2 Site Inscrit Moulin de Peyssel vieux pont et abords
- T5 Dégagement aérodrome de Villeneuve sur Lot
- T1 Voie ferrée Penne-d'Agénais - Villeneuve
- I3 Conduite de gaz DN 50
- I3 Conduite de gaz DN 80
- I3 Conduite de gaz DN 100
- I3 Conduite de gaz DN 150
- A4 Ruisseau Le Boudouyssou
- A4 Ruisseau La Tancaigne
- PT2 Ligne Hertziennne Villeneuve sur Lot - Vailieilles
- PT2 Ligne Hertziennne Villeneuve sur Lot - Vailieilles
- I4 Ligne THT 225 KV Dantou - Verlhaguet

